



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL  
2009/2010**

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS**

## SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	2
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	7
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009/2010	23

## DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 13 juillet 2010

**Patrick CUITOT**  
**Président Directeur Général**

# RAPPORT D'ACTIVITE DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2009-2010

## (du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 30 avril 2010)

### RESULTATS

#### Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)

	30/04/2010 (6 mois)	31/10/2009 (12 mois)	30/04/2009 (6 mois)
Chiffre d'affaires	6.513	13.337	6.432
<i>dont - jeux virtuels</i>	1.322	2.881	1.502
<i>- casinos</i>	5.191	10.456	4.930
Résultat opérationnel courant	278	382	(427)
Résultat opérationnel	277	1.096	(426)
Coût de l'endettement financier net	(536)	(594)	(540)
Résultat net part du Groupe	(249)	391	(1.062)
Résultat net de base par action (en €)	(0,07)	(0,11)	(0,34)

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2010 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2009, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2010 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2009.

Les normes suivantes, modifiées ou entrées en vigueur sur l'exercice, sont appliquées mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère)
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe
- IFRIC 12 : sur les concessions (applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2008)
- IFRIC 13 : sur les programmes de fidélité client (applicable aux exercices ouverts à compter du 01/07/2008)

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IAS 23 : coûts d'emprunts (applicable au 1er janvier 2009)
- IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable au 1er janvier 2009)
- IFRS 3 : regroupement d'entreprise.

Au titre des amendements de normes existantes :

- IAS 39 et IFRS 7 : reclassement des actifs financiers (applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2008),
- Amendements à l'IAS 23 : (applicable au 1er janvier 2009),
- Amendements à l'IAS 32 et à l'IAS 1 : instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- Amendements à l'IFRS 1 et l'IAS 27 : coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou entreprise associée,
- Amendements à l'IFRS 2 : conditions d'acquisition et annulations (applicable au 1er janvier 2009).

Au titre des interprétations :

- IFRIC 11 : transaction groupe et stocks options
- IFRIC 14 : sur l'écrêtement d'un actif de retraite
- IFRIC 15 : accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 16 : couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

## **FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE**

### **SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS**

Le 21 avril 2010, la Société a ouvert son 16<sup>ème</sup> centre en partenariat dans le Parc d'attraction animalier « Le Pal », dans l'Allier. Ce parc est le cinquième plus gros parc de loisirs de France et reçoit chaque année plus de 500 000 visiteurs.

Par ailleurs, la Société a mis en exploitation au sein du Centre « La Tête dans les Nuages » de Passage des Princes, 4 pistes de mini bowling « Highway 66 », 6 billards « pool et américains » ainsi qu'une zone de restauration automatique.

Ces nouveautés ont reçu un réel engouement de la part de la clientèle et ont permis une véritable redynamisation du Centre.

L'activité des centres de jeux virtuels reste pénalisée par l'environnement économique et la baisse de fréquentation qui en résulte. Dans ce segment d'activité, seuls les centres installés au sein de cinémas ont bien résisté, profitant de l'engouement pour les films diffusés en numérique et en 3D, tels qu'Avatar.

En date du 14 avril 2010, la SFC a été assignée par la Société Atlantis Finance, laquelle conteste notamment la résiliation, par SFC, le 24 septembre 2009, des accords relatifs à l'acquisition du Casino marocain du Groupe « Le Mirage » conclus en 2008, pour cause de défaillance et non respect de ceux-ci par la Société Atlantis Finance.

La SFC a procédé à la cession, à un nouvel acquéreur, de la totalité des titres et du compte courant d'actionnaire qu'elle détenait dans la Société du Casino le Mirage pour un montant total de 1.600 K€ dont le solde a été réglé en février 2010.

A ce stade, au vu de l'avancement du dossier, aucune provision n'a été constituée.

### **FILIALES**

Il est rappelé que les résultats du Groupe SFC sont mécaniquement déficitaires au 1er semestre de chaque exercice.

En effet, le pôle casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques.

Ainsi, le pôle casinos a réalisé un chiffre d'affaires semestriel consolidé de 5,19 M€.

Malgré un environnement juridique peu favorable (interdiction de fumer dans les lieux publics), le chiffre d'affaires quotidien des machines à sous reste maintenu grâce aux efforts mis en œuvre par la Société depuis plusieurs mois pour conserver un niveau de fréquentation satisfaisant.

Ainsi, les espaces de jeux ont été dynamisés par la mise en place de nouvelles machines avec petite dénomination (0,05 €, 0,02 € et 0,01 €), pendant que les tournois de Hold'em Poker connaissent toujours un vif succès à Gruissan et sont, de nouveau, organisés à Chatel Guyon.

## EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE

La Société a été approchée par la Société Nationale maritime Corse-Méditerranée (SNCM) exploitant des ferries navigant notamment entre la Corse et le continent et entre le Maghreb et la France. Des discussions ont été engagées en vue d'exploiter des jeux virtuels sur leurs navires.

Au regard de l'impact négatif persistant de l'interdiction de fumer au sein des bowlings de nos partenaires, la Société a mis en place de nombreuses offres promotionnelles au sein des Centres « La Tête dans les Nuages » concernés.

Suite à la publication au Journal Officiel le 13 mai 2010 de la loi du 12 mai 2010, les dispositions concernant la séparation des barèmes de prélèvements entre les jeux de table et les machines à sous sont applicables.

Cette séparation des barèmes est rétroactive au 1<sup>er</sup> novembre 2008 et impacte positivement les comptes semestriels de 253 K€.

## TENDANCES ET PERSPECTIVES

Les objectifs du Groupe restent principalement la poursuite du développement de l'activité par la conclusion d'accords de partenariat avec des acteurs du loisir (bowlings, parcs d'attractions, villages de vacances, etc...) ainsi que de l'optimisation des ressources et de l'évolution du chiffre d'affaires afin de maintenir la rentabilité du Centre de Passage des Princes, exploité en propre.

Dans la perspective de l'ouverture du marché des jeux en ligne, SFC a souscrit, aux côtés de 19 autres actionnaires détenant ensemble 40 casinos sur l'ensemble du territoire français, 6,34% du capital de la Société Française de Jeux sur Internet (SFJI). Cette Société a vocation à obtenir une licence pour exploiter un site de poker en ligne. Dans ce but, cette Société, nouvellement constituée, a déposé son cahier des charges auprès de l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux En Ligne), lequel est en cours d'instruction. Ce regroupement unique de casinotiers permettra de générer des synergies entre les différents acteurs, notamment en termes de marketing, mais également de mutualiser les clients joueurs de Poker qui participent actuellement aux tournois organisés dans chaque établissement.

Tout au long de l'exercice 2009-2010, les casinos du Groupe poursuivront une stratégie prudente s'appuyant, d'une part, sur le maintien du plan de maîtrise des charges et, d'autre part, sur la relance de leur activité hors jeux. Le Groupe continuera de répondre à l'engouement de sa clientèle pour le poker et poursuivra la redynamisation de l'activité des machines à sous, notamment grâce à son engagement dans le cadre du « Jackpot multi-sites » qui connecte en réseau 100 casinos français, offrant ainsi une perspective de gain de plusieurs millions d'euros. Un jackpot de plus de 5,5 millions d'euros a d'ailleurs été gagné le 24 mai dernier, assurant une retombée médiatique significative pour l'ensemble des casinos du groupement.

## REPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2010

Au 30 avril 2010 à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

<i>(en K€)</i>	<b>Nombre de titres</b>	<b>% du capital</b>	<b>% des droits de vote</b>
FRAMELIRIS	1.790.869	49,65	44,55
VERNEUIL PARTICIPATIONS	937.214	25,99	32,87
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR	468.806	13,00	11,66
Ensemble des autres actionnaires nominatifs	48.122	1,33	1,92
Public	361.639	10,03	9,00
<b>TOTAL</b>	<b>3.606.650</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La répartition du capital de la Société n'a pas évolué de manière significative depuis le 31 octobre 2009.

## PARTIES LIEES

Par rapport au 31 octobre 2009, le montant des transactions avec les parties liées a évolué, notamment du fait de la survenance de l'échéance du prêt accordé à la Société par FD CONSEILS ET PARTICIPATIONS ainsi que d'avances en compte courant complémentaires consenties par des actionnaires.

Il est rappelé que le remboursement de cet emprunt est garanti par une hypothèque sur un bien immobilier appartenant à l'actionnaire majoritaire et qu'à la date du 15 janvier 2010, en l'absence de remboursement, la société FDCP a informé la société qu'elle allait activer la garantie qui y est attachée.

## PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

Au 30 avril 2010, le montant des obligations et des besoins de trésorerie du Groupe, pour les douze mois suivants, est estimé à 5,3 M€.

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS doit faire face à plusieurs échéances :

- dans le cadre de l'accord signé le 13 octobre 2009 avec groupe Partouche sur l'étalement du solde de la dette de 3,4 M€, la société doit rembourser la première échéance au 30 octobre 2010 d'un montant en principal de 567 K€,
- l'accord obligataire signé le 5 octobre 2009 entre le représentant de la masse des obligataires et la société n'ayant pas été ratifié par l'Assemblée Générale des obligataires du 7 mai 2010, la société reste devoir la totalité de l'emprunt obligataire qui s'élève à 2 552 K€ en principal,
- La société reste à devoir un emprunt de 2,5 M€ à la Société FDCP, qui était à échéance du 31 décembre 2009. Il est rappelé que le remboursement de cet emprunt est garanti par une hypothèque sur un bien immobilier appartenant à l'actionnaire majoritaire et qu'à la date du 15 janvier 2010, en l'absence de remboursement, la société FDCP a informé la société qu'elle allait activer la garantie qui y est attachée,
- La société devra également rembourser deux emprunts de 460 K€ et 227 K€.

Pour remédier à cette situation et disposer de ressources suffisantes dans les douze prochains mois, la Société envisage un certain nombre d'opérations :

- Cession des murs du casino de Châtel-Guyon d'un montant de 2,1 M€ (expertise) dans le cadre d'un lease-back. Le dossier est en commission auprès de la Banque Populaire,
- La société est en cours de négociation avec la masse des obligataires afin de trouver un nouvel accord pour l'étalement du remboursement de l'emprunt obligataire,
- Les discussions engagées par la Société portant sur l'obtention d'un financement auprès d'un pool bancaire sont toujours en cours.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2010, se fonde sur les actions mises en œuvre par la société pour disposer de ressources suffisantes dans les prochains mois. Si les éléments sur lesquels la société s'appuie (voir infra) dans le cadre de la préparation des comptes au 30 avril 2010 devaient être moins favorables qu'envisagés alors la société pourrait avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

# COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

## A. BILANS CONSOLIDES

Actif (en euros)	Au 30.04.2010 6 mois	Notes	Au 31.10.2009 12 mois	Au 30.04.2009 6 mois
Ecarts d'acquisition	10 192 592	1	10 192 567	10 192 567
Immobilisations incorporelles	31 039 496	2	31 041 166	31 042 748
Immobilisations corporelles	5 598 190	3	5 984 427	6 295 756
Autres actifs financiers non courants	189 335	4	171 742	170 933
Impôts différés	10 936		9 273	9 756
Actifs non courants	47 030 549		47 399 175	47 711 760
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	-	5	-	3 209 325
Stocks et en-cours	187 266		189 393	198 922
Clients	354 805		447 038	414 314
Autres actifs courants	1 233 476	6	996 164	357 746
Actif d'impôt exigible	3 867		6 533	5 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 088 527	7	893 008	1 182 377
Actifs courants	2 867 941		2 532 136	5 367 884
Total de l'actif	49 898 490		49 931 311	53 079 644

Passif (en euros)	Au 30.04.2010 6 mois	Notes	Au 31.10.2009 12 mois	Au 30.04.2009 6 mois
Capital	9 918 287		9 918 287	9 918 287
Réserves consolidées	11 604 273		11 308 064	11 199 514
Composante capital (ORA)	-		905 319	-
Ecarts de conversion	-		-	17 150
Résultat net part du Groupe	(249 440)		390 883	(1 062 055)
Capitaux propres part du Groupe	21 273 120		22 522 553	20 072 896
Intérêt des minoritaires	607 646		618 565	848 612
Capitaux propres	21 880 766	D	23 141 118	20 921 508
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 074 267	7	1 360 676	1 415 920
Emprunts et dettes financières divers	21 970		1 565 220	13 720
Autres passifs non-courants	2 906 043	8	2 911 242	83 489
Provisions non courantes	266 050	9	280 261	279 044
Impôts différés	10 281 774		10 280 767	10 296 594
Passifs non courants	14 550 104		16 398 166	12 088 767
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	-	5	-	910 794
Emprunts auprès des établissements de crédit	840 383	7	1 126 798	1 255 660
Emprunts et dettes financières divers	6 753 422	7	3 307 975	7 177 744
Fournisseurs	2 459 928	10	2 428 087	2 345 156
Dettes fiscales et sociales	1 952 019	11	2 286 846	2 253 405
Autres passifs courants	1 354 849	12	1 179 412	6 058 039
Provisions courantes	107 019	13	62 909	68 571
Passif d'impôt exigible	-		-	-
Passifs courants	13 467 620		10 392 027	20 069 369
Total du passif	49 898 490		49 931 311	53 079 644



## B. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2010 6 mois	Notes	Au 31.10.2009 12 mois	Au 30.04.2009 6 mois
Chiffre d'affaires	6 512 940		13 336 885	6 432 395
Autres produits opérationnels	8 440		90 150	41 349
Produits des activités ordinaires	6 521 380	14	13 427 035	6 473 744
Achats consommés	(334 489)		(752 056)	(360 340)
Charges externes	(2 316 617)		(4 921 023)	(2 565 981)
Charges de personnel	(2 604 189)		(5 600 128)	(2 873 686)
Impôts et taxes	(307 992)		(760 539)	(491 129)
Dotation nette aux amortissements	(693 826)		(1 391 979)	(696 267)
Dépréciations nettes des reprises :				
Sur badwill	-		-	-
Sur immobilisations	-		-	-
Sur actifs financiers	(889)		3 967	3 463
Sur actifs courants	(38 096)		(30 243)	(35 215)
Provisions nettes des reprises	(29 900)		426 654	73 800
Autres (charges) produits opérationnels	82 662		(19 296)	44 413
Résultat opérationnel courant	278 044		382 392	(427 198)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 335)		713 987	1 634
Résultat opérationnel	276 709	14	1 096 379	(425 564)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	20 890		379 763	-
Coût de l'endettement financier brut	(556 827)	7	(974 106)	(539 626)
Coût de l'endettement financier net	(535 937)		(594 343)	(539 626)
Autres produits (charges) financiers	469		5	3 411
Résultat avant impôt	(258 759)		502 041	(961 779)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(678)		(74 808)	(91 486)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	16	(21 929)	12 199
Résultat net de l'ensemble consolidé	(259 437)		405 304	(1 041 066)
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	(249 440)		390 883	(1 062 055)
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires	(9 997)		14 421	20 989
Résultat net par action (part du Groupe)	(0,07 €)		0,11 €	(0,34 €)
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	(0,07 €)	17	0,11 €	(0,34 €)

### C. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2010 6 mois	Au 31.10.2009 12 mois	Au 30.04.2009 6 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	(259 437)	405 304	(1 041 066)
Charges d'intérêts	556 827	974 106	539 626
Produits d'intérêts	(20 890)	(379 763)	-
Impôt sur les sociétés	678	74 808	91 485
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	725 376	1 315 760	624 997
Autres (produits) et charges calculés	-	469 882	(32 935)
(Plus-values), moins-values de cession	1 335	(114)	(1 634)
Capacité d'autofinancement	1 003 889	2 859 983	180 473
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	2 127	70 939	4 777
Clients	92 233	(57 055)	(91 892)
Fournisseurs	31 841	(119 208)	57 962
Variation des autres actifs et passifs	(511 011)	(1 094 502)	582 763
Impôt (payé) ou remboursé	1 332	4 661	1 728
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	620 411	1 664 818	735 811
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(319 178)	(453 921)	(65 010)
Acquisitions d'immobilisations financières	(19 319)	(16 125)	(15 288)
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise	-	-	-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	11 160	6 395	1 805
Cessions d'immobilisations financières	837	21 792	-
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs	-	1 600 000	-
Intérêts reçus	-	-	-
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	7 393	(144 248)	(131 480)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	(319 107)	1 013 893	(209 973)
Dividendes mis en paiement	(943)	(1 481)	-
Frais sur augmentation de capital	-	(76 022)	(69 022)
Souscription d'emprunts	-	-	-
Remboursement d'emprunts	(278 786)	(753 859)	(421 411)
Remboursements à groupe Partouche	-	(1 000 000)	-
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	902 198	(1 380 116)	(290 775)
Intérêts payés	(435 968)	(404 572)	(256 772)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	186 501	(3 616 050)	(1 037 980)
Variation de trésorerie	487 806	(937 338)	(512 141)
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	389 681	1 327 020	1 327 020
Impact des différences de change			
Trésorerie nette à la clôture de la période	877 486	389 681	814 878

## D. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Compo- sante Obliga- tions Rembour- sables en Actions	Ecart de conve- rsion	Résul- tat	Réserves consoli- dées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts des minori- taires	Capitaux propres consolidés
Au 31.10.2008 Normes IFRS	7 437	-	17	(3 641)	10 578	14 392	828	15 220
Affectation du résultat				3 641	(3 641)	-		-
Résultat de l'exercice				(1 062)		(1 062)	21	(1 041)
Distribution de dividendes							(2)	(2)
Augmentation de capital	2 481				4 334	6 815		6 815
Frais d'augmentation de capital					(69)	(69)		(69)
Variation de périmètre					(3)	(3)	3	
Variation des écarts de conversion							(1)	(1)
Au 30.04.2009 Normes IFRS	9 918	-	17	(1 062)	11 199	20 073	849	20 922
Affectation du résultat				3 641	(3 641)	-		-
Résultat de l'exercice				391		391	14	405
Distribution de dividendes							(1)	(1)
Augmentation de capital	2 481				4 334	6 815		6 815
Obligations Remboursables en Actions		905			99	1 004		1 004
Frais d'augmentation de capital					(76)	(76)		(76)
Transfèrement de poste à poste					(3)	(3)	3	-
Variation de périmètre							(225)	(225)
Variation des écarts de conversion			(17)		17			
Au 31.10.2009 Normes IFRS	9 918	905	-	391	11 309	22 523	618	23 141
Affectation du résultat				(391)	391	-		-
Résultat de l'exercice				(249)		(249)	(10)	(259)
Distribution de dividendes							(1)	(1)
Augmentation de capital								
Obligations Remboursables en Actions		(905) <sup>(1)</sup>			(95)	(1 000)		(1 000)
Au 30.04.2010 Normes IFRS	9 918	-	-	(249)	11 605	21 274	607	21 881

(1) Le transfert des Obligations Remboursables en Actions en dettes courantes est expliqué au point « 7) Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net » ci-dessous.

## E. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

### I. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

#### 1. Ouverture d'un seizième centre « La Tête Dans les Nuages » en partenariat et réorganisation du centre au Passage Des Princes

Le 21 avril 2010, la Société a ouvert son seizième centre en partenariat dans le Parc d'attraction animalier « Le Pal », dans l'Allier. Ce parc est le cinquième plus gros parc de loisirs de France et reçoit chaque année plus de 500 000 visiteurs.

Mise en exploitation au centre de Passage Des Princes de 4 pistes de mini bowlings « Highway 66 », de 6 billards automatiques « pool et américains » et d'une zone de restauration automatique.

## **2. Séparation des barèmes de prélèvements dans les casinos**

Suite à la publication au Journal Officiel le 13 mai 2010 de la loi du 12 mai 2010, les dispositions concernant la séparation des barèmes de prélèvements entre les jeux de table et les machines à sous sont applicables.

Cette séparation des barèmes est rétroactive au 1<sup>er</sup> novembre 2008 et impacte les comptes semestriels de 253 K€.

## **3. Litige Atlantis Finances SAS dans le cadre de la cession du casino « Le Mirage » à Agadir**

Le 24 septembre 2009, la Société Française de Casinos a résilié les accords pris avec la Société Atlantis Finances, anciens acquéreurs du Casino « Le Mirage », pour défaillance et non respects de ceux-ci. La somme de 1 180 K€ a été conservée à titre de pénalité tel que prévue dans les clauses desdits accords.

Société Française de Casinos a donc cédé à un nouvel acquéreur la totalité des titres qu'elle détenait dans le capital social de la Société du Casino Le Mirage ainsi que le compte courant d'actionnaire détenu par SFC dans les livres de la SA Casino le Mirage pour un montant total de 1 600 K€.

En date du 14 avril 2010, la Société Française de Casinos a reçu une assignation de la Société Atlantis Finances, anciens acquéreurs du casino « Le Mirage » au Maroc.

A ce stade, au vu de l'avancement du dossier, aucune provision n'a été constituée.

## **4. Situation de la trésorerie et des dettes du Groupe**

Au 30 avril 2010, le montant des obligations et des besoins de trésorerie du Groupe, pour les douze mois suivants, est estimé à 5,3 M€.

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS doit faire face à plusieurs échéances :

- dans le cadre de l'accord signé le 13 octobre 2009 avec groupe Partouche sur l'étalement du solde de la dette de 3,4 M€, la société doit rembourser la première échéance au 30 octobre 2010 d'un montant en principal de 567 K€.
- l'accord obligataire signé le 5 octobre 2009 entre le représentant de la masse des obligataires et la société n'ayant pas été ratifié par l'Assemblée Générale des obligataires du 7 mai 2010, la société reste devoir la totalité de l'emprunt obligataire qui s'élève à 2 552 K€ en principal.
- La société reste à devoir un emprunt de 2,5 M€ à la Société FDCP, qui était à échéance du 31 décembre 2009. Il est rappelé que le remboursement de cet emprunt est garanti par une hypothèque sur un bien immobilier appartenant à l'actionnaire majoritaire et qu'à la date du 15 janvier 2010, en l'absence de remboursement, la société FDCP a informé la société qu'elle allait activer la garantie qui y est attachée.
- La société devra également rembourser deux emprunts de 460 K€ et 227 K€.

Pour remédier à cette situation et disposer de ressources suffisantes dans les douze prochains mois, la Société envisage un certain nombre d'opérations :

- Cession des murs du casino de Châtel-Guyon d'un montant de 2,1 M€ (expertise) dans le cadre d'un lease-back. Le dossier est en commission auprès de la Banque Populaire.
- La société est en cours de négociation avec la masse des obligataires afin de trouver un nouvel accord pour l'étalement du remboursement de l'emprunt obligataire.
- Les discussions engagées par la Société portant sur l'obtention d'un financement auprès d'un pool bancaire sont toujours en cours.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2010, se fonde sur les actions mises en œuvre par la société pour disposer de ressources suffisantes dans les prochains mois. Si les éléments sur lesquels la société s'appuie (voir infra) dans le cadre de la préparation des comptes au 30 avril 2010 devaient être moins favorables qu'envisagés alors la société pourrait avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

## II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Secteur d'activité	Siège	Rcs	Pourcentage d'intérêt	
				30.04.2010	31.10.2009
Société Française de casinos	Jeux Virtuels	Paris	393 010 467	Société consolidante	
Centre d'Animation Le Phoebus	Casinos	Gruissan	305 322 042	99,89%	99,89%
Châtel Casino	Casinos	Châtelguyon	391 605 987	99,91%	99,91%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Casinos	Port-la-Nelle	407 654 094	100,00%	100,00%
Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon	Structure	Châtelguyon	395 780 380	61,37%	61,37%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Structure	Châtelguyon	395 780 364	59,90%	59,90%
Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan	Casinos	Gruissan	419 100 953	98,89%	98,89%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Structure	Paris	347 497 844	97,54%	97,54%
Société du Casino Le Mirage	-	Maroc - Agadir		Cédé le 19/10/2009	
Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel	Casinos	Châtelguyon	395 780 075	61,23%	61,23%
Sci Foncière des Grands Hôtels	Structure	Châtelguyon	342 241 791	61,49%	61,49%
Sci de l'Hôtel du Casino	Casinos	Gruissan	412 196 123	99,88%	99,88%
Sci du Centre d'animation Le Phoebus	Casinos	Gruissan	307 605 022	97,52%	97,52%
Grand Casino de Jeux - Beaulieu-sur-Mer	Structure	Paris	390 785 723	99,80%	99,80%
Société Française de Dancings et de Discothèques	Structure	Paris	419 926 597	99,90%	99,90%

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

### Reconstitution des capitaux propres de la Société du Casino de Port-la-Nouvelle

Aux termes des délibérations d'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire tenue le 26 avril 2010, il a été procédé à la reconstitution des capitaux propres de cette société, qui étaient devenus inférieurs à la moitié de son capital social, du fait des pertes passées. Cette opération a été réalisée par « un coup d'accordéon », sous la forme d'une augmentation de capital de 2 538 K€, libérée par incorporation de compte courant et réservée à Société Française de Casinos, suivie d'une réduction de capital de 2 407 K€.

## III. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION REFERENTIEL

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2010 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2009, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2010 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2009.

Les normes suivantes, modifiées ou entrées en vigueur sur l'exercice, sont appliquées mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère)
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe
- IFRIC 12 : sur les concessions (applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2008)
- IFRIC 13 : sur les programmes de fidélité client (applicable aux exercices ouverts à compter du 01/07/2008)

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IAS 23 : coûts d'emprunts (applicable au 1er janvier 2009)
- IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable au 1er janvier 2009)
- IFRS 3 : regroupement d'entreprise.

Au titre des amendements de normes existantes :

- IAS 39 et IFRS 7 : reclassement des actifs financiers (applicable au 1er juillet 2008),
- Amendements à l'IAS 23 : (applicable au 1er janvier 2009),
- Amendements à l'IAS 32 et à l'IAS 1 : instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- Amendements à l'IFRS 1 et l'IAS 27 : coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou entreprise associée,
- Amendements à l'IFRS 2 : conditions d'acquisition et annulations (applicable au 1er janvier 2009).

Au titre des interprétations :

- IFRIC 11 : transaction groupe et stocks options
- IFRIC 14 : sur l'écrêtement d'un actif de retraite
- IFRIC 15 : accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 16 : couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

#### **Contribution économique territoriale (CET)**

Cette nouvelle taxe votée par la loi de finances pour 2010 se substitue à la taxe professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter du 1er janvier 2010.

Le groupe considère que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimum TP également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Cette dernière sera comptabilisée au compte de résultat selon une affectation identique à l'ancienne TP, de ce fait aucun impôt différé passif n'a été constaté dans les comptes consolidés (cf. communiqué du Conseil national de la comptabilité - devenu Autorité des normes comptables du 14 janvier 2010).

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de SFC le 9 juillet 2010.

#### **IV. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

##### **1. Ecarts d'acquisition - Goodwill**

	30.04.2010	31.10.2009
Valeur d'acquisition à l'ouverture	10 193	10 193
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	-
Augmentation	-	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Valeur d'acquisition à la clôture	10 193	10 193
Pertes de valeur à la clôture	-	-
Valeur nette	10 193	10 193
Dont :		
Pôle casinos (1)	9 508	9 508
Société du casino de Port-la-Nouvelle	685	685
	10 193	10 193

(1) La part de goodwill anciennement rattachable à SHC se rapporte aujourd'hui à l'ensemble du pôle casinos (achat du 26/04/06) exploité par le groupe du fait de la TUP de SHC.

## 2. Immobilisations incorporelles

	30.04.2010	31.10.2009
Valeur brute à l'ouverture	31 787	31 808
Acquisitions	1	6
Diminutions	-	(27)
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Valeur brute à la clôture	31 788	31 787
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	746	761
Dotations de l'exercice	2	12
Reprise de l'exercice	-	(27)
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	748	746
Valeur nette	31 039	31 041
Dont :		
Casino de Gruissan	18 342	18 344
Casino de Châtelguyon	11 804	11 803
Casino de Port-la-Nouvelle	894	894
Autres	-	-
	31 039	31 041

La valeur nette des immobilisations incorporelles des casinos représente essentiellement la juste valeur des droits d'exploitation attribuée à l'activité lors du regroupement d'entreprises d'avril 2006. Les différentes évaluations réalisées au cours du premier semestre 2010 confortent ces valeurs.

## 3. Immobilisations corporelles

	30.04.2010	31.10.2009
Valeur brute à l'ouverture	18 290	18 171
Acquisitions (1)	318	448
Diminutions (2)	(173)	(332)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Virement de poste à poste	-	3
Valeur brute à la clôture	18 435	18 290
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	12 305	11 248
Dotations de l'exercice	692	1 380
Reprise de l'exercice (2)	(160)	(325)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Virement de poste à poste	-	3
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	12 837	12 305
Valeur nette	5 598	5 984
Dont :		
Jeux virtuels	1 154	1 066
Casinos	4 444	4 918
Structure & divers	-	-
	5 598	5 984

(1) Au 30.04.2010 : Investissements dans les casinos de Gruissan 39 K€, Port-la-Nouvelle 8 K€, le casino de Châtelguyon 36 K€ et les jeux virtuels (SFC) 104 K€. Les immobilisations en cours s'élèvent à 132 K€.

(2) Au 31.10.2009 : Investissements dans les casinos de Gruissan 79 K€, Port-la-Nouvelle 40 K€, le casino de Châtelguyon 105 K€ et les jeux virtuels (SFC) 94 K€. Les immobilisations en cours s'élèvent à 129 K€.

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2009	Augmen- tation	Diminution	Virement de poste à poste	Transfert de (vers) des actifs à céder	Ecarts de conversion	30.04.2010
Terrains	61						61
Constructions	2 947						2 947
Installations techniques	9 549	135	(165)	126			9 645
Autres immobilisations corporelles	5 136	52	(8)				5 179
Immobilisations en cours	597	132		(126)			603
Valeurs brutes	18 290	318	(173)	-	-	-	18 435
Terrains	-						-
Constructions	1 194	75					1 270
Installations techniques	7 012	479	(152)				7 339
Autres immobilisations corporelles	3 635	137	(8)				3 764
Immobilisations en cours	464						464
Amort. et pertes de valeurs *	12 305	692	(160)	-	-	-	12 837
Valeurs nettes	5 984	(374)	(12)	-	-	-	5 598
(*) Dont pertes de valeur	464						464

#### 4. Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

La catégorie des « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

La catégorie « prêts et créances au coût amorti » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en comptes courants consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances.

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation cotés	Titres de participation non cotés	Prêts et créances	Autres actifs financiers	
Valeur brute	-	1	351	139	491
Cumul des pertes de valeur	-		(319)		(319)
Valeur nette au 31.10.2009	-	1	32	139	172
Investissements		16	2	1	19
Cessions, remboursements				(1)	(1)
Augmentation (diminution) provenant des variations de juste valeur			(1)		(1)
Valeur brute	-	17	353	139	509
Cumul des pertes de valeur	-		(320)		(320)
Valeur nette au 30.04..2010	-	17	33	139	189

Les prêts et créances concernent essentiellement une créance sur la société Music and Dance d'un montant total (intérêts compris) de 302 K€, totalement provisionnée, ainsi que les prêts consentis dans le cadre de l'effort de construction. Les autres actifs financiers concernent des dépôts de garantie.

#### 5. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

La société ne détient pas d'actifs et de passifs destinés à la vente au 30 avril 2010.

L'impact des activités cédées ou en cours de cession sur le compte de résultat consolidé du groupe est le suivant :



	30.04.2010	31.10.2009
Chiffre d'affaires	-	194
Subventions	-	-
Produits des activités ordinaires	-	194
Achats consommés	-	57
Charges externes	-	62
Charges de personnel	-	(15)
Impôts	-	131
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-	(16)
Autres charges (transfert de charges)	-	(3)
Résultat opérationnel courant	-	(21)
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	(1)
Résultat financier	-	-
Produit d'impôt (impôt) sur les sociétés	-	-
Dépréciation pour maintien à la juste valeur	-	-
Profit (perte) sur activités abandonnées	-	(22)
Incidence sur la capacité d'autofinancement :	-	
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	-	(16)
Impôts différés	-	
	-	(38)

## 6. Autres actifs courants

	30.04.2010	31.10.2009
Créances sur l'Etat (sauf impôt sur les sociétés)	591	281
Créances sur le personnel	12	10
Créances auprès des organismes sociaux	4	2
Autres créances diverses (1)	938	1 099
Charges constatées d'avance	328	262
Valeur brute	1 874	1 655
A déduire : dépréciation des créances diverses	(640)	(658)
Valeur nette	1 233	996

(1) Le poste « Autres créances diverses » se compose principalement d'une créance non récupérée sur la mairie de Beaulieu d'un montant de 565 K€. Cette créance a fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour l'intégralité de son montant.

Les autres actifs courants ne portent pas intérêt.

## 7. Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants, diminués de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif du bilan, des dettes d'acquisition envers le groupe Partouche figurant sous les rubriques « Autres passifs courants » pour les échéances à moins d'un an et « Autres passifs non courants » pour les échéances à plus d'un an, ainsi que des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts et dettes financières divers ».

	30.04.2010	31.10.2009
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	1 074	1 361
Emprunts & dettes financières divers à plus d'un an	-	1 552
Dettes sur acquisition d'immobilisations à plus d'un an	2 833	2 833
	I	
	3 907	5 746
<i>Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	3 259	4 924
<i>Echéances à plus de cinq ans</i>	648	822
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	584	576
Intérêts courus sur emprunts	45	47
Banques créditrices	211	503
Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an	6 753	3 308
Dettes sur acquisition d'immobilisations à moins d'un an	669	567
	II	
	8 263	5 001
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
OPCVM	-	-
Disponibilités	1 089	893
	III	
	1 089	893
Endettement financier net (I + II - III)	11 081	9 854

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale des obligataires du 7 mai 2010, le protocole d'accord signé le 5 octobre 2010 par le représentant de la masse des obligataires et la Société Française de Casinos n'a pas été ratifié.

Cela se traduit dans les comptes semestriels par l'annulation et le transfert des Obligations Remboursables en actions en dettes courantes et par la constatation d'intérêts sur emprunt obligataire de 305 K€.

A la date d'arrêté des comptes semestriels, des négociations sont en cours avec les créanciers.

#### ● Emprunts et dettes financières divers

	30.04.2010	31.10.2009
Emprunt obligataire	2 552	1 552
Intérêts courus sur emprunt obligataire	305	-
	2 857	1 552
Avances consenties par les associés ou sociétés apparentées :		
Frameliris	35	14
Verneuil Participations	76	75
F.D. Conseils et Participations	2 549	2 500
Foch Investissements	81	-
Matignon	456	-
Divers associés	1	1
	3 198	2 590
Divers	698	718
Total	6 753	4 860

#### ● Dette sur acquisition d'immobilisations

La dette Partouche a été ramenée de 4,4 M€ à 3,4 M€ au 31 octobre 2009.

Au terme d'un nouvel accord, le solde de 3,4 M€ sera réglé en 6 échéances au 30 octobre des années 2010 à 2015 (échéance en capital de 5 fois 567 K€ et la dernière de 565 K€).

L'accord ne prévoit aucune pénalité en cas de remboursement anticipé.

- **Charges financières**

Les charges financières relatives à ces dettes s'analysent ainsi :

	30.04.2010	31.10.2009	30.04.2009
Charges d'intérêts des établissements de crédit	40	216	137
Charges d'intérêts des associés ou sociétés apparentées	79	203	122
Charges d'intérêts du groupe Partouche	102	254	130
Charges d'intérêts des obligataires	305	267	151
Charges d'intérêts des autres prêts	31	34	-
Charges d'intérêts des activités poursuivies	557	974	540

- **Risques de taux et privilèges accordés**

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. De ce fait, l'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier, lequel est majoritairement à taux fixe.

La synthèse des dettes financières en matière de taux et de privilèges est la suivante :

	30.04.2010	31.10.2009
Taux fixe	10 763	8 898
Taux variable	1 396	1 839
Sans taux	11	11
	12 170	10 747
Faisant l'objet de garanties	-	-
Faisant l'objet de nantissement	8 062	6 936
Sans garanties ni nantissement	4 108	3 811
	12 170	10 747

## 8. Autres passifs non courants

Ils concernent principalement le prélèvement à employer correspondant aux recettes supplémentaires dégagées au profit des casinos par l'application du nouveau barème de prélèvement progressif (27 novembre 1986) qui doivent être consacrées à concurrence de 50 % à des travaux d'investissement destinés à l'amélioration de l'équipement touristique dans les conditions fixées par décret. Ces subventions sont amorties en fonction de la réalisation des investissements.

Ils comprennent également les dettes d'acquisition envers le groupe Partouche à plus d'un an.

## 9. Provisions non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	31.10.2009	Augmen- tation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	30.04.2010
Provisions pour litiges	168	4	(50)				122
Avantages postérieurs à l'emploi	112	32					144
Total	280	36	(50)				266

## 10. Fournisseurs et comptes rattachés

	30.04.2010	31.10.2009
Dettes fournisseurs	1 882	1 801
Fournisseurs, factures non parvenues	578	627
	2 460	2 428
Dont :		
Jeux virtuels	1 713	1 540
Casinos	638	740
Structure & divers	109	148
	2 460	2 428

## 11. Dettes fiscales et sociales

	30.04.2010	31.10.2009
Dettes sociales :		
Personnel et comptes rattachés (1)	459	509
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	420	463
	879	973
Dettes fiscales (hors passifs d'impôts exigibles)		
Opérations particulières avec l'Etat (2)	602	677
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	97	109
Etat, autres impôts, taxes et versements assimilés	43	36
Etat, charges à payer	331	492
	1 073	1 314
Total	1 952	2 287
Dont :		
Jeux virtuels	270	260
Casinos	1 579	1 875
Structure & divers	103	152
	1 952	2 287

(1) Dont 43 K€ (31.10.2009 : 81 K€) au titre de la participation des salariés aux résultats de Centre d'Animation le Phoebus.

(2) Il s'agit des sommes dues à l'Etat au titre des parts prélevées sur le produit brut des jeux du mois précédent.

## 12. Autres passifs courants

	30.04.2010	31.10.2009
Subventions à moins d'un an	9	9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	177	169
Dettes d'acquisition auprès de Groupe Partouche (1)	669	567
Avances et acomptes reçus	21	12
Créditeurs divers	49	49
Autres charges à payer	139	140
Prélèvement à employer (2)	289	231
Produits constatés d'avance	2	1
Total	1 355	1 179
Dont :		
Jeux virtuels	179	171
Casinos	482	417
Structure	25	24
Non affecté, dette à l'égard de Groupe Partouche(1)	669	567
	1 355	1 179

(1) Cf. note 7 supra

(2) Prélèvements progressifs liés à l'activité des casinos.

## 13. Provisions courantes

	30.04.2010	31.10.2009
Jackpot	77	43
Autres	30	20
Total	107	63

## 14. Informations sectorielles

### ● Analyse du capital investi par activité

Répartition par activité :	30.04.2010		31.10.2009	
	Jeux virtuels	(2)	0,0%	170
Casinos	33 156	100,6%	33 035	100,1%
Structure	(192)	-0,6%	(209)	-0,6%
	32 962	100,0%	32 995	100,0%
Répartition par sites :	30.04.2010		31.10.2009	
SFC	(2)	0,0%	170	0,5%
Goodwill non affecté (1)	9 508	28,8%	9 508	28,8%
Gruissan	11 978	36,3%	11 851	35,9%
Port-la-Nouvelle	2 631	8,0%	2 651	8,0%
Châtelguyon	8 858	26,9%	8 877	26,9%
Structure	(11)	0,0%	(61)	-0,2%
	32 962	100,0%	32 995	100,0%
Réconciliation du capital investi :	30.04.2010		31.10.2009	
Capitaux propres	21 881	66,4%	23 141	70,1%
A ajouter :				
Endettement financier net	11 081	33,6%	9 854	29,9%
(2)				
Total des capitaux investis	32 962	100,0%	32 995	100,0%

(1) Goodwill non affecté par suite de la prise de contrôle de SFC.

(2) Nonobstant l'affectation spécifique de certaines lignes de crédit à une activité ou à des investissements ressortant de l'une ou de l'autre des activités, l'endettement est considéré au regard de la gestion du groupe comme non affecté.

### ● Analyse sectorielle du bilan

	Jeux virtuels		Casinos		Structure		30.04.10	31.10.09
	2010	2009	2010	2009	2010	2009		
Goodwill			10 193	10 193			10 193	10 193
Immobilisations incorporelles			31 039	31 041			31 039	31 041
Immobilisations corporelles	1 154	1 066	4 444	4 918			5 598	5 984
Autres actifs financiers	166	148	24	24			189	172
Impôts différés actifs	11	9					11	9
Actifs non courants	1 330	1 223	45 700	46 176			47 031	47 399
Actifs destinés à la vente								
Stocks et en cours	50	50	137	139			187	189
Clients et compte rattachés	300	274	35	115	20	58	355	447
Autres actifs courants	578	680	631	212	25	104	1 233	996
Actif d'impôt exigible	4	4				3	4	7
Actifs courants	932	1 008	803	466	45	164	1 779	1 639
Dettes financières diverses	22	14					22	14
Passifs non courants			73	78			73	78
Provisions non courantes	78	75	188	155		50	266	280
Impôts différés passif			10 282	10 281			10 282	10 281
Passifs non courants	100	89	10 543	10 514		50	10 643	10 653
Passifs destinés à la vente								
Fournisseurs	1 713	1 540	638	740	109	148	2 460	2 428
Dettes fiscales et sociales	270	260	1 579	1 875	103	152	1 952	2 287
Autres passifs courants	179	171	482	417	25	24	686	612
Provisions courantes	3	2	104	61			107	63
Passif d'impôt exigible								
Passifs courants	2 164	1 973	2 804	3 093	237	324	5 205	5 390
Capitaux investis	(2)	170	33 156	33 035	(192)	(209)	32 962	32 995

● **Analyse des résultats par activités**

	Jeux virtuels			Casinos			Thermes			Structure			30.04.10	31.10.09	30.04.09
	04.10	10.09	04.09	04.10	10.09	04.09	04.10	10.09	04.09	04.10	10.09	04.09	6 mois	12 mois	6 mois
Produits des activités ordinaires	1 322	2 881	1 503	5 199	10 546	4 971							6 521	13 427	6 474
Charges opérationnelles <i>Dont : dotations nettes aux amortissements et provisions</i>	1 310	3 318	1 497	4 506	9 762	4 858				427	(35)	546	6 243	13 045	6 901
	144	(87)	151	631	1117	504				(12)	(38)		763	992	654
Résultat opérationnel courant	12	(436)	6	693	783	113				(427)	35	(546)	278	382	(427)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1)	717	2		(3)								(1)	714	2
Résultat opérationnel	11	281	8	693	780	113				(427)	35	(546)	277	1 096	(425)
Résultat net des activités arrêtées/cédées						9		(22)	3					(22)	12

Il est rappelé que le Groupe a procédé à une analyse différente de la segmentation entre l'activité des jeux virtuels et la structure. En effet, l'activité « Jeux virtuels », logée dans SFC, supporte un ensemble de coûts liés aux obligations d'une société cotée. Ceux-ci ont été réaffectés à la structure, les résultats opérationnels de l'activité « Jeux virtuels » étant modifiés à due concurrence.

● **Analyse des résultats par zone géographique**

La répartition géographique des établissements français ne constitue pas un secteur d'activité secondaire, dans la mesure où l'environnement économique, légal ou réglementaire est équivalent d'une région à l'autre.

**15. Impôt sur les sociétés**

Société Française de Casinos et ses filiales détenues à plus de 95% constituent un groupe fiscal intégré. De même, Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon et ses filiales directes constituent également un groupe fiscal intégré. Les sociétés civiles immobilières sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

L'impôt du groupe consolidé au 30 avril 2010 a été apprécié sur la base d'un résultat annuel. Compte tenu de la conjoncture économique, le résultat fiscal du groupe ne devrait pas générer d'impôt à payer à la clôture de l'exercice. La société a donc décidé de ne pas comptabiliser d'impôt sur les sociétés dans les comptes consolidés semestriels du 30 avril 2010.

**16. Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession**

	30.04.2010	31.10.2009	30.04.2009
Sci Foncière des Grands Hôtels	-	(12)	(3)
Compagnie Thermale de Châtelguyon	-	(2)	(1)
Société des Eaux Minérales et des Etbs Thermaux de Châtelguyon	-	(8)	7
Société du Casino Le Mirage	-	-	9
	-	(22)	12

## 17. Résultat par action

(En euros)	30.04.2010	31.10.2009	30.04.2009
Résultat net part du groupe	(249 440)	390 883	(1 062 055)
Nombre d'actions pondérées	3 606 650	3 405 391	3 152 915
Nombre moyen d'actions diluées	3 606 650	3 405 391	3 156 915
Résultat net par action	<0,07€>	0,11€	<0,34€>
Résultat net dilué par action	<0,07€>	0,11€	<0,34€>

## 18. Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

## 19. Engagements hors bilan

### • Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre des lignes de crédit consenties par la Société Générale, le Groupe a nanti les fonds de commerce du Centre d'Animation Le Phœbus et du casino de Port-la-Nouvelle.

Nantissement par la Société du Casino de Port la Nouvelle de 19 056 € de titre de la Société Bordelaise de CIC.

Nantissement de la totalité des 39.955 actions de la Société Centre d'Animation Le Phœbus au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire.

Affectation hypothécaire sur l'ensemble immobilier du casino de Chatel-Guyon au profit de Groupe Partouche à hauteur de la créance.

### • Créances garanties par des sûretés réelles

La créance de 52 K€ détenue à l'encontre de la SCI Drache est garantie par une affectation hypothécaire d'un ensemble immobilier au profit de Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme.

## 20. Evénements postérieurs

- Société Française de Casinos a souscrit, aux côtés de 19 autres actionnaires détenant ensemble 40 casinos sur l'ensemble du territoire français, 6,34% du capital de la Société Française de Jeux sur Internet (SFJI). Cette société a vocation à obtenir une licence pour exploiter un site de poker en ligne. Dans ce but, cette société, nouvellement constituée, dépose actuellement son cahier des charges auprès de l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux en Ligne).
- Aménagement d'une zone de restauration automatique au centre « La Tête dans les Nuages » au Passage des Princes.

# Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2009/2010 (Période du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 30 avril 2010)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société SFC, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 30 avril 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte décrit dans le rapport semestriel d'activité de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 octobre 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques.

Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 -norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

1) les points suivants exposés dans la note « Situation de la trésorerie et des dettes du groupe » du chapitre « Faits caractéristiques de la période » de l'annexe concernant :

- Le montant des engagements et des besoins de trésorerie de la société pour les douze prochains mois, ainsi que les actions engagées ou en cours de négociation pour faire face à ces besoins de trésorerie
- Le maintien du principe de continuité d'exploitation qui se fonde sur la réalisation prévisible de différentes opérations dans les prochains mois.
- Le risque de liquidité dans le cas d'une réalisation dans des conditions moins favorables que celles envisagées des opérations ayant pour objectif de permettre au groupe de disposer de ressources suffisantes dans les douze prochains mois.

2) le point exposé dans la note « Litige Atlantis Finances SAS dans le cadre de la cession du casino - Le Mirage - à Agadir » du chapitre « Faits caractéristiques de la période » de l'annexe concernant le litige avec Atlantis Finances SAS.



## **II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Courbevoie, le 13 juillet 2010  
Les Commissaires aux Comptes

**SYNERGIE-AUDIT**

**111, rue Cardinet  
75017 PARIS**

**FIDEURAF**

**Membre du Réseau FIDUCIAL  
41, rue du Capitaine Guynemer  
92925 LA DEFENSE Cedex**